



ENGAGEMENT CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

Le programme Compact Côte d'Ivoire vise à réduire la pauvreté par la croissance économique, dont un des leviers réside dans la bonne gouvernance. Ce Principe représente un des critères clés d'éligibilité des pays bénéficiant du financement du Millennium Challenge Corporation (MCC) auquel participe le contribuable américain.

Les pratiques de fraude et de corruption, susceptibles d'affecter la bonne gouvernance sont préjudiciables à l'exécution des programmes et de nature à réduire ou empêcher les retombées escomptées pour les bénéficiaires.

Les pratiques de fraude et de corruption incluent les actes de coercition, de collusion, de corruption, de fraude, les pratiques interdites et l'obstruction à toute enquête concernant des allégations de telles pratiques.

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Millennium Challenge Account – Côte d'Ivoire (MCA-Côte d'Ivoire) exigent que toutes les entités et tous les individus bénéficiant du financement du MCC, notamment MCA-Côte d'Ivoire, l'agent fiduciaire indépendant, l'agent indépendant de passation des marchés, les entités de mise en œuvre, les consultants, les contractants et sous-contractants ainsi que les soumissionnaires, observent les normes d'éthique les plus strictes pendant la mise en œuvre du Programme Compact.

A ce titre, MCA-Côte d'Ivoire se réfère à la politique de prévention, de détection et de remédiation aux pratiques de fraude et de corruption du MCC, disponible sur les sites internet du MCC¹ et de MCA-Côte d'Ivoire², qui prévoit un dispositif d'alerte et de dénonciation d'allégations de fraude et de corruption directement par les employés de MCA-Côte d'Ivoire, les bénéficiaires du programme Compact, les consultants, les contractants et le public selon les modalités ci-dessous décrites.

● Dispositif du Bureau de l'Inspecteur Général de l'USAID³

Le Bureau de l'Inspecteur Général de l'USAID est l'organe en charge des investigations du MCC.

Les dénonciations peuvent se faire par courrier ou via le système d'assistance en ligne, de manière anonyme ou en indiquant l'identité.

Méthode de dénonciation	Information
Assistance en ligne	https://oig.usaid.gov/report-fraud
Courrier (physique)	US Agency for International Development Office of Inspector General Investigations (USAID/OIG/I) P.O. Box 657 Washington, DC 20044-0657

● Dispositif du MCC

Les employés de MCA-Côte d'Ivoire, les bénéficiaires du programme Compact, les consultants, les contractants et le public ont par ailleurs la possibilité de rapporter au MCC ou à un employé du MCC, des allégations de fraude et de corruption, y compris les gaspillages et abus dans l'utilisation des ressources et des actifs, directement à l'adresse électronique hotline@mcc.gov ou via le numéro WhatsApp +1-202-361-6371.

Les dénonciations, qui peuvent être faites de manière anonyme, sont gardées confidentielles.

Le MCC traite avec tout le sérieux nécessaire les dénonciations d'allégations de pratiques de fraude et de corruption et est disposé à prendre les mesures administratives appropriées destinées à préserver à la fois les ressources du Compact, l'image du MCC et celle de MCA-Côte d'Ivoire.

1 <https://www.mcc.gov/resources/doc/policy-fraud-and-corruption>

2 <https://www.mcacotedivoire.ci/>

3 United States Agency for International Development

Abidjan, le 21 Août 2023